

OPÉRATION NÉNUPHAR



Qui est hors-la-loi ? L'eau devient rare à Lannilis!!

L'Opération Nénuphar, menée chaque année à l'échelle de la Bretagne, consiste en une retenue par le particulier de 15 € ou de 1 € symbolique sur la part « redevance pollution » de sa facture d'eau.

Les sommes ainsi collectées sont bloquées sur un compte commun et ne seront restituées que lorsque de réels progrès seront accomplis par ceux dont la charge est de préserver la qualité de

eau (Etat, gouvernement, collectivités, administrations préfectorales, mairies).

L'Opération Nénuphar rassemble chaque année d'avantage de participants.

Cette année, **trente familles** réparties sur les communes de Lannilis, Tréglonou et Landéda ont procédé à la retenue, dont **dix neuf** sur la seule commune de Lannilis.

Après une première lettre de relance, adressée fin septembre par le trésor public aux dix neuf familles concernées., fin octobre, la mairie de Lannilis a envoyé à la plupart d'entre elles une lettre dans laquelle elle les menace de suspendre **la fourniture en eau à compter du 18 novembre 2002** si les sommes retenues ne sont pas restituées.

Les familles concernées, sereines face à leur geste de résistance civique, étaient persuadées que la mairie, non contente de s'être mise dans l'illégalité en **n'ayant jamais protégé ses captages** (loi sur l'eau de 1992), ne mettrait pas à exécution sa menace.

Pourtant, ce lundi 18 novembre, la mairie n'a pas hésité!

Certes, elle n'a pas coupé l'eau mais elle a fait réduire de moitié la pression au compteur de la plupart des familles ayant pratiqué la retenue!

Cette situation est inédite et mérite qu'une suite réfléchie y soit donnée.

Une décision collective sera prise lors de l'assemblée générale de l'association qui aura lieu **le vendredi 22 novembre à 20h30**, salle des anciens.

Nous vous invitons à nous y rejoindre.

Association KAN AN DOUR (Le chant de l'eau)

Lannilis